

PANTEX BAS CARBONE MAT

Dernière mise à jour :
18/07/2023



Définition

- Peinture aux copolymères acryliques en phase aqueuse, d'aspect mat, bénéficiant de la technologie CO₂ Optimization*.

* Optimisation CO₂

Destination

- Intérieur : neuf/rénovation.
- Peinture de finition pour murs et plafonds.
- Pour pièces sèches.
- État de finition A ou B selon préparation du support.

Propriétés

- Fort pouvoir garnissant et couvrant.
- Grande facilité d'application.
- Absence de reprise.
- Belle blancheur durable.

Données Environnementales et Sanitaires

■ Emissions dans l'Air Intérieur (selon ISO 16 000)	
■ Teneur en COV (selon Directive 2004-42/CE)	<ul style="list-style-type: none"> ■ Valeur limite UE pour ce produit (cat A/a) : 30 g/L ■ Ce produit contient au maximum 20g/L de COV, en tenant compte de nos colorants éventuels
■ Certification de Construction, Qualité et Environnement	
■ Production	■ Toutes nos usines françaises sont certifiées ISO 14001
■ Fiche de Données de Sécurité	Consulter la FDS sur : www.quickfds.fr ou www.seigneurie.com

Caractéristiques générales

Aspect en pot Onctueux.	Extrait Sec 59 ± 2 % (norme EUR PL 005). 40 ± 2 % (théorique).	Conservation 12 mois en emballage d'origine non entamé et fermé. Conserver à l'abri des fortes températures. Utiliser rapidement après ouverture.
Aspect du feuil sec Mat.	Temps de séchage Sec au toucher : 2 h.	Résistance à l'abrasion humide Norme NF EN 13300 : Classe 2 (perte d'épaisseur du film > 5 µm et < 20 µm, après 200 cycles).
Brillant spéculaire 3 % sous 85°.	Temps de recouvrement 4 h.	
Teintes Blanc et toutes teintes du nuancier CHROMATIC®.	Rendement 9 à 12 m ² /L environ par couche.	
Masse volumique Blanc : 1,49 ± 0,05 kg/dm ³ (norme EUR PL 004).	Conditionnement 1 L - 5 L - 15 L	

PANTEX BAS CARBONE MAT

Dernière mise à jour :
18/07/2023

MISE EN ŒUVRE

Processus

Support	Préparation	Impression	Finition
Plaques de plâtre à épiderme cartonné	<ul style="list-style-type: none"> Révision des joints Époussetage 	1 couche de PRINTOPRIM BAS CARBONE ou ELYOPUR IMPRESSION	2 couches de PANTEX BAS CARBONE Mat
Plâtre et dérivés	<ul style="list-style-type: none"> Brossage Égrenage Époussetage 	1 couche de PRINTOPRIM BAS CARBONE ou ELYOPUR IMPRESSION ou IMPRIMA RAPID dilué à 5 % (si pulvérulent)	
Mortier de ciment et dérivés	<ul style="list-style-type: none"> Époussetage 	1 couche de PRINTOPRIM BAS CARBONE ou IMPRIMA RAPID dilué à 5 %	
Anciens fonds adhérents	<ul style="list-style-type: none"> Lessivage Ponçage 		
Anciens fonds non adhérents	<ul style="list-style-type: none"> Grattage Lessivage Rinçage 	1 couche de PRINTOPRIM BAS CARBONE ou ELYOPUR IMPRESSION	

Précautions d'emploi :

- Conditions d'application conformes à la norme NF DTU 59.1.
- Température d'application du produit et du support, supérieure à 8 °C et humidité relative inférieure à 65 %.

Supports :

- Conformes à la norme NF DTU 59.1.
- Neufs ou anciens, recouverts ou non d'anciennes peintures ou d'anciens papiers peints.
- Une reconnaissance préalable est nécessaire pour déterminer la nature des préparations et la couche d'impression éventuelle.

Travaux préparatoires :

- Conformes à la norme NF DTU 59.1.
- Protéger les métaux avec un primaire approprié (FREITAMÉTAL EXPERT).

PANTEX BAS CARBONE MAT

Dernière mise à jour :
18/07/2023

Application

Matériel d'application

Brosse, rouleau polyamide texturé 12 mm,
rouleau polyester tissé 13 mm, pistolet.

Dilution

Prêt à l'emploi.

Nettoyage du matériel

À l'eau ou au solvant si le produit a séché.

Caractéristiques réglementaires

Classification

NF T 36-005 : Famille I - Classe 7b2.

Hygiène et sécurité

Produit en phase aqueuse, non soumis à
étiquetage.

Informations consommateurs

- Évitez le gaspillage de peinture : faites une estimation de la quantité de peinture dont vous avez besoin.
- Refermez les emballages non terminés afin de pouvoir réutiliser la peinture.
- Réutiliser la peinture est un bon moyen de réduire l'impact environnemental des produits sur l'ensemble de leur cycle de vie.
- Éliminez le produit et son emballage dans un centre agréé. Il convient de se renseigner auprès des autorités locales pour connaître les modalités d'élimination et de collecte.
- Ne jetez pas le produit à l'égout.